

# Présentation

| **Structure, personne en charge du projet et statut** | SHARK CITIZENAymeric BEIN, Président |
| --- | --- |
| **Coût total du projet** (en euro) | 21 157 € |
| **Montant du financement sollicité** (respectivement en valeur et % du coût total) | 10 000 €80% du total des dépenses éligibles |
| **Lieu de réalisation** | Île de La Réunion |
| **Contact** (mail et tel) | aymeric@sharkcitizen.fr+262 693 820 045 |
| **Date de début du micro-projet** | 01/11/2022 |

**Contexte, enjeux et rappel des objectifs** *(1000 car. max) :*

Depuis le 13 février 2015, l’arrêté préfectoral n°186 réglementant l’exercice de la pêche maritime de loisir dans les eaux du département de La Réunion interdit la pêche de 5 espèces de requins de récif. Ces 5 espèces, dont les observations ont drastiquement diminué depuis les années 2000, ne sont pas protégées à La Réunion bien que disposant d’un mauvais statut de conservation.

Une enquête récente de la DMSOI indique que 78% des pêcheurs du bord ne connaissent pas cette réglementation. Pourtant, les requins de récif peuvent être pêchés du bord comme le montrent les témoignages de captures de requin corail ou nourrice du bord recensés par Shark Citizen depuis une dizaine d’années.

Cette pêche du bord entraîne également la capture de nombreux requins marteaux juvéniles, majoritairement des requins marteaux halicornes (*Sphyrna lewini*). En effet, 31% des observations du réseau d’observateurs de l’association concernent des requins marteaux. C’est une pêche artisanale qui se pratique par certains pêcheurs de manières ciblées sur le 1er trimestre de l’année et de manière opportuniste pour la plupart des autres, sans quantification à l’échelle de l’île. Il y a donc un sujet particulièrement important pour cette espèce classée CR par l’UICN, et pour laquelle La Réunion semble être une zone de nurserie.

Ces 2 constats alarmants ont conduit Shark Citizen à mettre en œuvre le projet SAURA avec pour objectifs :

1/ La sensibilisation à la réglementation et aux enjeux de conservation concernant les requins, via la production d’un outil pédagogique à destination des scolaires et la création d’une plaquette d’information diffusées auprès des pêcheurs ;

2/ L’acquisition de données afin de caractériser la pêche des requins de récif et marteau à La Réunion depuis le bord.

**Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d’exécution** *(500 car. max - événements externes ayant influé significativement sur l’exécution du micro-projet (favorables ou défavorables))*

Objectif 1

Les rencontres organisées avec les structures possédant une expérience avérée en médiation scientifique ont permis de préciser le format de l’outil pédagogique à concevoir, notamment l’intérêt d’y inclure du numérique. Avec ce nouveau critère, le budget disponible a permis la production d’un seul exemplaire du jeu au lieu de deux, comme initialement prévu par Shark Citizen, et l’impression des cahiers de jeux Sharkbook a été annulée.

Ces mêmes rencontres ont conduit Shark Citizen à s’associer avec l’Académie de La Réunion pour inclure le jeu SAURA dans le kit pédagogique requin en cours de développement (commande du Rectorat), ce qui permettra de démultiplier sa diffusion dans les écoles.

Objectif 2

Le volet enquête auprès des pêcheurs devait commencer fin 2022 avec le stage de 2 étudiantes du M1 BEST (Université de La Réunion), malheureusement une d’entre elles s’est désistée après quelques semaines. Les enquêtes étant prévues en binôme, l’association a pris le parti de former plusieurs bénévoles pour accompagner la stagiaire restante sur le terrain. Ce désistement a donné lieu à un contretemps expliquant en partie le retard constaté sur les enquêtes qui ont finalement démarrées début février 2023.

**Rappel des partenaires du micro-projet**

• Structures rencontrées pour appuyer la définition du format de l’outil pédagogique : BESTRUN, Académie de La Réunion, Réserve nationale marine de La Réunion, Sciences Réunion, CEDTM, Petits Débrouillards de La Réunion

• Partenariats créés pour la production de l’outil pédagogique : Académie de La Réunion, Petits Débrouillards de La Réunion

• Co-encadrement des étudiants stagiaires : Université de La Réunion, Université de Lyon

• Structure sollicitée pour relecture du formulaire d’enquête : CUFR de Mayotte

• Mise à disposition des données de captures : Centre Sécurité Requin

# Bilan technique et financier

## Exécution technique

**Tâches réalisées et productions :**

| **Points d'évaluation** | **Description des actions du micro-projet**  | **Résultats prévus du micro-projet** | **Résultats obtenus du micro-projet (indicateurs)** | **Résultats différés du micro-projet** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Amélioration dans la préservation de la biodiversité** | **Conception d’un outil pédagogique** | • Au moins 4 structures locales référentes consultées• 1 stagiaire BTS GPN recruté | • 6 structures locales référentes consultées• 3 stagiaires en projet tutoré encadrés | • Ancrage de Shark Citizen dans le réseau des acteurs EEDD du territoire |
| **Production d’un outil pédagogique** | • 2 exemplaires produits par des prestataires• Impression de 100 Sharkbook | • Création de partenariats structurants• Production d’un exemplaire hybride conventionnel/numérique• Inclusion du jeu dans le kit pédagogique requin de l’Académie | • Accompagnement de l’Académie dans le déploiement du jeu dans les écoles• Actualisation des questions et diffusion du jeu avec les Petits Débrouillards |
| **Impression et diffusion de plaquettes d’information** | • Impression de 1000 plaquettes• Sensibilisation d’un maximum de pêcheurs | • Impression de 600 plaquettes• 68 exemplaires distribués lors des enquêtes• 310 exemplaires distribués dans les commerces et associations de pêcheurs• Diffusion en ligne et dans les médias locaux | • Insertion d’un QRCode vers ObsEnMer pour inciter les pêcheurs à faire remonter leurs observations/captures |
| **Acquisition de données sur la pêche au requin du bord** | • 2 stagiaires de M1 BEST recrutés• Réalisation d’enquêtes de décembre 2022 à mai 2023 | • Encadrement d’1 stagiaire de M1 et formation de 7 bénévoles• Réalisation de 68 enquêtes terrain + 8 enquêtes en ligne (76 au total) de février à avril 2023• Constitution d’une base de 366 données de captures de requins (CSR, Facebook)*cf. résultats détaillés encart suivant* | • Très bon accueil des pêcheurs en général, démontre une nécessité de poursuivre les enquêtes et d’impliquer les pêcheurs dans la remontée d’informations• Réflexion avec les autorités dans une meilleure protection des requins marteaux• Utilisation des données collectées dans la définition des *Important Sharks and Rays Areas* de l’UICN |
| **Acquisition de données biologiques sur les requins pêchés** | • Réalisation de mesures biométriques et de prélèvements génétiques | • Mesures et sexage de 16 individus• 0 échantillons (matériel de prélèvement reçus trop tardivement)• Bancarisation des données géolocalisées sur SINP (en cours) | • Création de lien avec certains pêcheurs pour poursuivre ce volet |

**Résultats obtenus :**

*(commentaires, 300 car. max)*

**Résultats d’analyse des données collectées**

• 76 pêcheurs enquêtés (68 enquêtes de terrain et 8 enquêtes en ligne) tout autour de l’île sur une période de 4 mois.

• Profil des pêcheurs :

 95% des pêcheurs n’utilisent que la canne au moulinet.

 56% des pêcheurs pêchent depuis plus de 20 ans.

 24% des pêcheurs pêchent tous les jours et 47% une à trois fois par semaine.

 71% des pêcheurs pêchent en semaine et le week-end.

 Saint-Paul et Saint-Pierre sont les communes les plus citées dans les habitudes de pêche.

 10% des pêcheurs du bord gardent systématiquement leur capture (peu importe la taille ou l’espèce).

 La grande majorité des pêcheurs sont favorables à mettre en place des périodes/secteurs de fermeture de pêche dans l’optique de conserver le requin marteau.

• Connaissance des pêcheurs :

 83% des pêcheurs ont une connaissance Mauvaise à Moyenne des requins (48% mauvaise) ne pouvant citer que peu d’espèces, et ne pouvant identifier ou identifiant mal des espèces sur photos.

 96% des pêcheurs identifient correctement le requin marteau et moins de 12% pour les gris et corail.

 Seul 31% des pêcheurs connaissent la réglementation requin et sont capables d’en discuter.

• Captures de requins - données issues des enquêtes :

 39% des pêcheurs indiquent avoir déjà pêchés des requins. Parmi eux, 26% déclarent en avoir pêché de manière volontaire.

 89% des pêcheurs ayant déjà pêché du requin ont pêchés entre autres du requin marteau.

 Les captures de marteaux se font tout autour de l’île, avec des captures de juvéniles majoritairement à l’est et à l’étang du Gol. Ce site est le plus connu pour la pêche des juvéniles marteaux, mais d’autres spots sont également cités par les pêcheurs : embouchure de la rivière Sainte-Suzanne, étang de Saint-Paul, pointe du diable, Le Port, le spot de surf de trois bassins, les zones rocheuses à Etang salé, etc.

 La période de capture des marteaux se situe principalement entre octobre et mars d’après les pêcheurs (majoritairement entre janvier et mars).

• Captures de requins - données issues des captures observées sur les réseaux et sur le terrain :

 366 données de captures de requins ont été rassemblées (entre 2013 et 2023). 285 concernent des requins de récif et marteaux. Les marteaux sont majoritaires dans ces captures (84%).

 Les marteaux sont capturés toutes l’année, tout autour de l’île. Cependant, le début d’année, et la fin de l’année dans une moindre mesure, semble être plus propice pour les immatures/adultes comme pour les juvéniles, ce qui confirme les propos des pêcheurs.

 31 captures de requins de récif sont enregistrées après 2015 (mise en place de l’arrêté préfectoral), dont 20 dans le cadre des programmes de pêche.

 Une extrapolation comportant cependant de nombreux biais permet d’estimer qu’entre 1540 et 2285 requins marteaux seraient capturés chaque année.

 La pêche au filet entraine un nombre de capture élevé.

 Des activités illégales de vente et de pêche sont constatés.

**Bilan des partenariats engagés** *(présentation des partenariats engagés, 500 car. max)*

L’ensemble des rencontres avec les structures possédant une expérience avérée en médiation scientifique ont permis à Shark Citizen de se faire connaître du réseau des acteurs EEDD de La Réunion.

Les partenariats tissés avec l’Académie de La Réunion et les Petits Débrouillards vont permettre une meilleure diffusion de l’outil pédagogique créée, ainsi que sa mise à jour régulière. D’autres actions verront sûrement le jour sur la thématique requin en lien avec ces 2 structures.

Shark Citizen espère que les relations engagées avec le Centre Sécurité Requin et l’Université de La Réunion amèneront un meilleur partage de l’information et éventuellement des projets communs ou tout du moins la mutualisation des moyens engagés sur certaines actions.

Le *Shark Specialist Group* de la *Species Survival Commission* de l’UICN a contacté l’association pour utiliser les données SAURA dans la définition des *Important Sharks and Rays Areas* de l’océan Indien. Cette initiative sera suivie de près par Shark Citizen.

Les échanges initiés avec la DEAL, la DMSOI et l’OFB permettront peut-être une meilleure prise en compte des enjeux liés aux requins marteaux à La Réunion dans les programmes à venir ainsi que dans la réglementation locale.

## Perspectives après micro-projet et conclusion

**Stratégie de sortie de micro-projet adoptée (le cas échéant)***(la destination des matériels et équipements (joindre en annexe un bref inventaire), les mesures prises pour garantir la pérennité des acquis et/ou leur réplication, communication autour du micro-projet/ valorisation - 400 car. max.)*

Shark Citizen a communiqué à de multiples reprises sur le projet SAURA à travers différents médias (conférence BioEcoTrop à l’Université de La Réunion, réseaux sociaux, site internet et newsletter de l’association, articles dans les journaux locaux et intervention au journal télévisé).

Le matériel acquis (tablette, GPS, petits matériels de prélèvement et de mesure) continuera à être utilisé sur les prochains projets de l’association.

Une réunion de restitution est prévue courant octobre avec l’OFB, la DEAL Réunion, la DMSOI, le CSR, l’Université et le Comité français de l’UICN pour discuter des suites à donner sur le sujet requin marteau étant donné les éléments acquis par le projet.

**Leçons à tirer pour de futurs micro-projets** *(dont éléments et acquis réplicables du micro-projet - 400 car. max)*

Les échanges avec les pêcheurs démontrent le besoin de les impliquer dans les remontées d’information et la mise en œuvre d’éventuelles mesures contraignant leur activité. L’association est actuellement à la recherche de fonds pour poursuivre les enquêtes sur le terrain et tisser des liens de confiance avec la communauté des pêcheurs à la côte.

**Y a-t-il eu un effet de levier grâce à Te Me Um** *(accès à d'autres financement et/ou perspectives de poursuivre avec un projet de plus grande envergure ? Si oui, merci d'expliquer - 500 car. max)*

Cette première subvention pour l’association lui aura permis d’initier des relations avec les institutions publiques et de multiples acteurs du territoire.

Les données acquises apportent la preuve d’un réel enjeu pour le requin marteau à La Réunion. Shark Citizen souhaite poursuivre ses actions sur ce sujet (ReMaCAP en 2024) et promouvoir l’aspect patrimonial de cette espèce au niveau local pour inciter à une meilleure protection. Les membres de l’association sont en cours de formation pour devenir employeur, des projets plus conséquents pourront alors être déposés et l’équipe pourra se professionnaliser via des recrutements.

**Article pour le site internet** *(500 car. max, possibilité de joindre des documents ou liens)*

Shark Citizen s’est penché sur les captures à la côte de requins de récif et de requins marteaux juvéniles à La Réunion. Ces espèces, toutes en mauvais états de conservation, sont régulièrement pêchées depuis le bord bien que la réglementation l’interdit pour 5 d’entre elles depuis 2015.

Le projet SAURA, sur une durée de 12 mois, a permis l’acquisition de données significatives et la sensibilisation des pêcheurs à la réglementation via 76 enquêtes, la distribution d’une plaquette d’informations via de nombreux vecteurs et la production d’un jeu plateau destiné aux CM2 permettant d’en apprendre plus sur les requins côtiers réunionnais.

**Pour mémoire liste des pièces à fournir :**

- la présente fiche complétée

- au moins 3 photos[[1]](#footnote-0)\* assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté

- les productions et livrables associés au micro-projet

- pour les associations, document [Cerfa n°15059\*02](https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R46623) Compte-rendu financier de subvention complété.

- l’OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par Te Me Um

1. \**L’utilisation des trois photos fournies est strictement et uniquement réservée à l’illustration du site internet, du compte Twitter et du groupe Facebook du programme Te Me Um. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n’est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance - Appui aux Acteurs - Mobilisation des Territoires de l’OFB.*  [↑](#footnote-ref-0)